



Notre ENGAGEMENT pour la réussite scolaire

Communiqué
À tous les médias
Pour diffusion immédiate

Plus de 35 entreprises et organismes de Lévis et des environs se mobilisent pour la persévérance scolaire et la réussite des jeunes!

(Lévis – lundi vendredi le 24 octobre 2011) À l'occasion d'une activité tenue au Centre de formation Gabrielle-Rousseau à St-Romuald, la Chambre de commerce de Lévis, la Caisse populaire Desjardins de Lévis et les partenaires de Lévis ville éducative ont annoncé que plus de 35 entreprises et organisations de Lévis et des environs ont pris fait et cause pour la réussite scolaire et contrer le décrochage dans le cadre de la Campagne *Je m'engage pour la réussite scolaire*.

À titre de rappel, la chambre de commerce avait lancé en juin dernier un appel à l'ensemble des entreprises du territoire, principalement aux PME, afin qu'elles adoptent un comportement qui écarte les risques de décrochage scolaire des jeunes et qui valorise la réussite éducative. Concrètement, les entreprises participantes étaient invitées à s'engager sur ces points :

- Durant l'année scolaire, à limiter à 15 heures par semaine le travail des jeunes de 18 ans et moins qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.
- Du dimanche au jeudi, à s'abstenir de faire travailler après 22h00 les jeunes de moins de 18 ans qui sont encore à l'école.
- Tout mettre en œuvre dans leurs politiques d'embauche et de gestion pour favoriser et inciter la poursuite des études jusqu'à l'obtention d'un diplôme.

Trois porte-parole provenant du milieu des affaires avaient été désignés afin de promouvoir le message, soit Jacques Alain, président-directeur général de Teknion Roy/Breton, Jocelyn Gilbert, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Lévis, et Harold Couturier, alors président de la Chambre de commerce de Lévis et propriétaire du Métro plus Lévis.

Les entreprises signataires ont reçu un certificat énonçant ces principes qu'elles pourront afficher dans leur entreprise. « Beaucoup d'employeurs ont développé des pratiques qui encouragent la qualification et l'obtention d'un diplôme. Pour nous, il s'agissait d'une belle opportunité de les mettre de l'avant et de démontrer à la communauté que le milieu des affaires est en mesure de faire sa part pour combattre ce problème de société » signale Christian Guay, président de la Chambre de commerce de Lévis.

La liste des entreprises signataires est disponible en ligne sur le site www.levisvilleeducative.com. Les entreprises désireuses de participer à cette initiative peuvent toujours contacter la Chambre de commerce de Lévis au 418-837-3411 ou bien télécharger le formulaire en ligne sur le site Internet de Lévis ville éducative.

- 30 -

Source : Jérôme Gaudreault
Directeur général
Chambre de commerce de Lévis
Téléphone : 418.837.3411 # 226
Cellulaire : 418.261.3656
Courriels : jerome.gaudreault@cclévis.ca

Nos partenaires



LA CHAMBRE
DE COMMERCE
DE LÉVIS



Desjardins
Centre financier aux entreprises
Lévis-Lotbinière-Bellechasse